

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le mercredi 14 juillet 2010, se tient à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Val-Racine, la séance de juillet 2010 du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit. Les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

André Grenier	Audet
Mario Quirion	Courcelles
Roger Charbonneau, (maire suppléant).	Frontenac
Marielle Fecteau	Lac-Drolet
Ghislain Bolduc	Lambton
Jacques Martin	Marston
Claude Turcotte	Milan
Bernard Isabel	Nantes
Hélène Prévost, (mairesse suppléante)	Notre-Dame-des-Bois
André St-Marseille	Piopolis
Diane Turgeon	Sainte-Cécile-de-Whitton
Steve Charrier	Saint-Augustin de Woburn
Jeannot Lachance	Saint-Robert Bellarmin
Jean-Luc Fillion	Saint-Romain
Marie-Douce Morin	Saint-Sébastien
Pierre-André Gagné	Stornoway
Jacques Fontaine	Stratford
Sonia Cloutier	Val-Racine

Monsieur Bernier préside la séance. À titre de secrétaire-trésorier de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Nancy Roy m'assiste pour cette tâche.

Étant donné les points à l'ordre du jour, les personnes suivantes participent également à la rencontre :

- Madame Danielle Paradis, Adjointe à la direction générale et responsable des communications, MRC du Granit
- Madame Michèle Tardif, Centre local de développement de la MRC du Granit

Mesdames Colette Roy-Laroche, mairesse de la Ville Lac-Mégantic et Diane Roy, mairesse de la Municipalité de Saint-Ludger sont absentes.

## **1.0**

### **QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le préfet constate le quorum, souhaite la bienvenue à chacun des maires et procède à l'ouverture de la séance.

## **2.0**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **2010-152**

#### **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté en ajoutant, à la section Varia, le point 15.1 « Frais de déplacement ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT  
ORDRE DU JOUR**

DATE : Mercredi 14 juillet 2010  
HEURE : 19 h 30  
ENDROIT : hôtel de ville de Val-Racine

1. QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER
5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL DES MAIRES DES 16, 17 ET 30 JUIN 2010
6. **DÉVELOPPEMENT LOCAL**
  - 6.1. RAPPORT D'ACTIVITÉS, AGENTES DE DÉVELOPPEMENT RURAL
  - 6.2. PACTE RURAL, PROJETS ACCEPTÉS, MAI 2010
  - 6.3. SUIVI INTERNET, LETTRES TRANSMISES AU PROVINCIAL ET FÉDÉRAL
  - 6.4. FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ
    - 6.4.1. TERRITOIRES D'INTERVENTION
    - 6.4.2. HONORAIRES POUR LA PRÉPARATION D'ÉTUDES POUR NOUVEAUX PROJETS INDUSTRIELS
  - 6.5. PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT, VOLET II
  - 6.6. DEMANDE DE MODIFICATION DE CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ DE PROJETS AU FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ, NORMES CONCERNANT LA CONCURRENCE
7. **ENVIRONNEMENT**
  - 7.1. VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES, RAPPORTS D'ACTIVITÉS ET AVANCEMENT DES COLLECTES
  - 7.2. DÉPÔT DU GUIDE DE LUTTE À L'ÉROSION
  - 7.3. FICHE DE PROMOTION ENVIRONNEMENTALE, RECOMMANDATION POUR L'ENTRETIEN D'ÉTÉ, SYSTÈME DE DRAINAGE, NETTOYAGE DES FOSSÉS
  - 7.4. EXEMPLE DE RÉGLEMENTATION PORTANT SUR LES PERMIS RELATIFS AU CONTRÔLE DE L'ÉROSION LORS DU REMANIEMENT DES SOLS SUR LES SITES DE CONSTRUCTION
  - 7.5. TRACTEUR, PLATE-FORME DE COMPOSTAGE

- 7.6. MODIFICATION DE LA MISSION ET ORIENTATIONS DU FONDS EAUX
- 7.7. RAPPEL, ÉLABORATION D'UNE GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS SOUMIS EN GESTION DE L'EAU
- 7.8. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC TROIS MILLES, DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
- 7.9. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DE PLAN D' ACTIONS POUR LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DU LAC MCKENZIE
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**
  - 8.1. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE
  - 8.2. PRIORITÉS LOCALES POUR L'ANNÉE 2010-2011 POUR NOTRE POSTE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
9. **SERVICE D'ÉVALUATION**
  - 9.1. RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION
  - 9.2. DEMANDE D'APPUI, MRC D'ANTOINE-LABELLE, MODERNISATION DES DOSSIERS DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE
  - 9.3. SUIVI, SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES
10. **LOISIRS ET QUÉBEC EN FORME**
  - 10.1. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE LOISIR
  - 10.2. DÉPÔT DE LA LETTRE D'APPROBATION DU SOUTIEN FINANCIER DE QUÉBEC EN FORME, SOUTIEN À NOTRE PLAN D' ACTIONS 2010-2011
  - 10.3. DÉPÔT DE LA LETTRE DE RECOMMANDATION DE QUÉBEC EN FORME SUITE À L'ANALYSE DE NOTRE PLAN D' ACTIONS 2010-2011
11. **CULTURE**
  - 11.1. PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET ADOPTION S'IL Y A LIEU
12. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 12.1. COMPTES À PAYER
  - 12.2. REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES POUR LE MOIS DE MAI 2010

- 12.3. FQM, TOURNÉE D'INFORMATION PORTANT SUR LES CONTRATS MUNICIPAUX
- 12.4. PROJET DE COMITÉ D'ANALYSE DES DÉPENSES DE LA MRC
- 12.5. PROGRAMME RÉNO-VILLAGE, AUGMENTATION DE LA VALEUR DES IMMEUBLES ADMISSIBLES AU PROGRAMME

13. **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

- Comité Québec en Forme et loisirs de la MRC
- Comité consultatif culturel de la MRC
- Délégation de Table d'harmonisation du Parc national du Mont Mégantic
- Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac
- Table des MRC de l'Estrie
- Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ-ESTRIE)
- Comité de sécurité publique de la MRC
- Comité de sécurité incendie de la MRC
- Comité de prévention incendie de la MRC
- Comité environnement
- Comité consultatif agricole
- COBARIC
- COGESAF
- Corridors verts
- Rapport du CLD
- Ressourcerie du Granit
- Rapport Transports adapté et collectif
- Comité de suivi de la planification stratégique et pacte rural
- Centre Universitaire des Appalaches
- Gestion Mont Gosford

14. **BONS COUPS**

15. **VARIA**

- 15.1. FRAIS DE DÉPLACEMENT

16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

17. **PROJET ÉOLIEN**

- 17.1. SUIVI

18. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**3.0**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Aucune question n'est posée.

#### 4.0

#### SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER

- Assemblée nationale, Députée de Mégantic-Compton
  - Accuse réception de la résolution no 2010-109 concernant le financement de la collecte sélective municipale et future politique de gestion des matières résiduelles.
- Cabinet du premier ministre
  - Accuse réception de notre résolution no 2010-109 concernant le financement de la collecte sélective municipale et future politique de gestion des matières résiduelles.
- Député de Beauce, Maxime Bernier
  - Accuse réception de la lettre adressée au ministre de l'Industrie, M. Tony Clement.
- Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire
  - Accuse réception de notre résolution 2010-91 concernant la simultanéité des élections scolaires et municipales.
  - Accuse réception des règlements nos 2010-07, 2010-08, 2010-09 et 2010-11 modifiant le Schéma d'aménagement révisé.
  - Accuse réception de la résolution no 2010-116 concernant le maintien de tous les niveaux dans les petites écoles de villages.
  - Accuse réception de la résolution no 2010-118 concernant le financement des municipalités régionales de comte.
  - Accuse réception de la résolution no 2010-109 concernant le financement de la collecte sélective municipale et la future politique de gestion des matières résiduelles.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
  - Accuse réception de la résolution concernant le Projet de loi 88 – Coûts de la collecte sélective.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
  - Accuse réception de notre résolution appuyant les démarches de la Municipalité de Stratford afin de trouver une solution relativement au maintien de tous les niveaux dans les petites écoles de villages.
- Ministère des Transports du Québec
  - Accuse réception de la résolution no 2010-84 concernant notre intention de demeurer organisme mandataire du transport adapté et collectif sur le territoire.

#### COURRIER

- Agence de Promoteurs en divertissement et tourisme inc.
  - Demande de subvention, Projet de budget préliminaire et Programmation de la Fête des Écossais Ceilidh de Lac-Mégantic 2010.
- Association pour la protection de l'Environnement du lac trois milles
  - Demande une visite des lieux afin d'identifier des marécages pas encore reconnus afin d'éviter que des habitations y soient construites.
- Commission scolaire Beauce-Etchemin
  - Transmet le rapport annuel 2008-2009.
- Comité de direction de la Galerie d'Art du presbytère de Lambton
  - Invitation au lancement des activités de la saison 2010, le vendredi 2 juillet prochain à la Galerie d'Art dans le cadre d'un 5 à 7.
- Conférence régionale des élus de l'Estrie
  - Nous informe du mandat du gouvernement de mettre de nouveau en place une Table de concertation sur les véhicules hors routes.
  - Transmet le bilan de mi-parcours du plan de développement de l'Estrie 2007-2012.
- Commission de protection du territoire agricole du Québec
  - Décision rendue dans le dossier no 365062 du Ministère des Transports du Québec qui désire acquérir une superficie de lot dans la municipalité de Courcelles afin d'y aménager une aire de virage pour camions. La demande est autorisée.

- Décision rendue dans le dossier no 366130 de la compagnie 9130-4345 Québec Inc. qui désire utiliser à des fins autres que l'agriculture, une superficie de lot afin de régulariser les activités d'un commerce de transformation de granit. La demande est autorisée.
- Nous informe de la suspension de l'étude du dossier no 366864 dans lequel il était demandé de nouvelles utilisations à des fins résidentielles en zone agricole dans la municipalité d'Audet.
- Décision rendue dans le dossier no 366800 de Mme Diane Gaucher qui désire se construire une résidence sur une partie de lot dans la municipalité de Courcelles. La demande est refusée.
- Copie conforme d'une lettre envoyée à la Municipalité de Courcelles, leur demandant de se prononcer sur la relocalisation de deux résidences occasionnée par les travaux de correction d'une courbe sur la route 108 et de leur confirmer que ce projet de relocalisation est conforme à leur règlement de zonage.
- Demande une recommandation ainsi qu'une indication de la conformité de la demande d'exclusion de la zone agricole du lot 8D-P dans la municipalité de Lambton afin d'y implanter 3 chalets ou résidences en bordure du lac Saint-François.
- Nous informe de la tenue d'une rencontre dans le dossier no 366229 de M. Daniel Jacques le 12 juillet prochain à 13 h 30, à l'hôtel Delta Sherbrooke.
- Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- Transmet le rapport annuel 2009-2010.
- Cultur'Innov
- Invitation au lancement officiel de la coopérative de solidarité Cultur'Innov qui aura lieu le lundi 14 juin à 11 h 30 min au P'tit Bonheur de Saint-Camille
- Députée de Mégantic-Compton
- Transmet un chèque de 1000 \$ pour soutenir les activités du projet archéologique « Le Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne ».
- Transmet, au nom de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, un chèque au montant de 750 \$ pour le Printemps des artistes 2010.
- Transmet un chèque au montant de 500 \$ pour le Printemps des artistes dans le cadre du programme « Soutien à l'Action Bénévole ».
- Femmes et politique municipale de l'Estrie
- Invitation à une rencontre des femmes de tous les milieux qu'elles soient politiciennes, femmes d'affaires ou bénévoles et qui ont à cœur leur communauté. Cette rencontre aura lieu le 17 juin prochain à 17h à la Gare patrimoniale.
- Fondation de la faune du Québec
- Nous fait parvenir des fiches techniques présentant divers types d'aménagements qui peuvent être réalisés en milieu agricole, au bénéfice de la faune et de la qualité des cours d'eau.
- Forum autochtone
- Invitation à la sixième édition du forum autochtone sur la gestion des ressources naturelles et du territoire qui aura lieu les 27 et 28 septembre prochain à l'hôtel InterContinental à Montréal.
- Institut de la statistique du Québec
- Nous transmet l'édition 2010.
- Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire
- Nous confirme le dixième versement payable sur dix ans relativement au projet de traitement et de valorisation des boues de fosses septiques.
- Nous informe de la modernisation des dispositions réglementaires relatives aux dossiers d'évaluation et du fait qu'elles sont désormais disponibles au lien suivant : [www3.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/produits/mamrot.fr.html](http://www3.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/produits/mamrot.fr.html).
- Transmet l'exemplaire de *l'examen de la Politique nationale de la ruralité*.
- Nous annonce qu'une enveloppe de 11 000 \$ est octroyée à notre MRC pour la programmation 2010-2011 de la subvention pour logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA).
- Invitation à la troisième édition de la Soirée des Grands Prix de la ruralité dans la MRC de La-Vallée-de-la-Gatineau qui se tiendra le 9 septembre 2010 sur le

- site du Club de golf aux 3 clochers, à Maniwaki.
- Ministère des Transports
    - Nous informe du versement, dans les prochaines semaines, du deuxième versement provisoire pour l'année 2010 dans le cadre du Programme d'aide au transport adapté.
    - Nous informe qu'ils communiqueront avec M. Stéphane Boyer de Saint-Laurent énergies afin de lui permettre de leur soumettre une proposition officielle afin d'être soutenu par le Fonds pour l'infrastructure verte.
  - Municipalité de Audet
    - Copie de la résolution no 2010-133 concernant l'appui de la Municipalité à la résolution no 06-05-10-04 du comité consultatif agricole relativement à la demande de madame Gaétane Boucher qui désire faire subdiviser une partie de lot appartenant à M. Alain Giroux.
  - Municipalité de Lambton
    - Copie de la résolution no 10-05-123 concernant une demande d'exclusion concernant la commission de protection du territoire agricole.
  - Municipalité de Milan
    - Copie de la résolution no 2010-06-3660 concernant l'adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement no 2010-57 modifiant le règlement de zonage no 2005-32 afin de redéfinir la zone humide du lot 10, rang 3, canton de Whitton.
  - Municipalité de Nantes
    - Transmet un avis d'entrée en vigueur pour le règlement no 378-10 modifiant le règlement de zonage no 240 relativement à l'ajout du lot 4 457 874 à même la zone M-7.
  - Municipalité de Notre-Dame-des-Bois
    - Copie de la résolution no 2010-05-215 concernant la nomination des mandataires pour représenter la Municipalité lors des ventes pour non-paiement de taxes.
    - Copie de la résolution no 2010-05-198 concernant l'adoption du Plan de développement 2010-2013 de la Municipalité.
  - Municipalité de Piopolis
    - Copie de la résolution no 2010-06-122 concernant l'adoption du projet de règlement no 2010-04 modifiant le plan d'urbanisme no 2006-008 afin de modifier l'article 2.3.4.4.5 relatif à l'affectation récréative et retirer la zone R-1 de la zone d'aménagement de réserve.
    - Copie de la résolution no 2010-06-123 concernant l'adoption du projet de règlement no 2010-05 modifiant le règlement de zonage no 2006-009 afin de bonifier la réglementation relativement à la zone d'aménagement de réserve R-1, les revêtements extérieurs prohibés, les pentes de toit et les interdictions dans les cours avant.
  - MRC de Beauce-Sartigan
    - Copie de la résolution no 2010-05-081 concernant l'adoption du règlement no 2004-71-09 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'y intégrer les nouvelles cotes de crues de la rivière Famine sur le territoire de la ville de Saint-Georges.
    - Copie de la résolution no 2010-06-093 concernant l'adoption du projet de règlement no 2007-71-10 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de modifier certaines dispositions du document complémentaire concernant la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.
  - Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton
    - Copie de la résolution no 2010-06-144 concernant le soutien de la Municipalité dans le projet de création d'un Centre interordres de formation à distance sur le territoire de la MRC du Granit.
  - Municipalité de Saint-Robert Bellarmin
    - Copie de la résolution no 10-06-123 concernant la nomination du maire pour signer, au nom de la municipalité, le contrat avec la MRC pour recevoir les services de l'Équipe mobile de Québec en Forme.
  - Municipalité de Stratford
    - Copie de la résolution no 2010-06-133 concernant le projet de règlement no 1045 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 1034 afin de modifier la liste des travaux nécessitant un certificat d'autorisation.

- Copie de la résolution no 2010-06-134 concernant le mandat à la MRC pour modifier le règlement no 1035, règlement se rapportant aux droits acquis et portant le numéro 1050.
- Copie de la résolution no 2009-10-248 concernant une modification au règlement de zonage pour l'enlèvement des abris auto afin que ce soit le 20 mai au lieu du 1<sup>er</sup> mai.
- Municipalité de Val-Racine
  - Copie de la résolution no 2010-175 concernant l'appui de la Municipalité au projet de création d'un Centre interordres de formation à distance sur le territoire de la MRC du Granit.
- Place à l'artiste
  - Demande de participation financière pour la carrière musicale de madame Geneviève Breton, native de la municipalité de Stornoway.
- Le Pont, organisme de justice alternative
  - Invitation à l'assemblée générale annuelle, tenant aussi lieu de séance publique d'information, qui se tiendra le lundi 21 juin 2010, à 17 h 30 min, à la Bibliothèque Éva-Sénécal, sise au 420, rue Marquette, salle 4, local 117.
- Sintra
  - Offre un nouveau revêtement d'origine végétale : le Végécol qui offre des caractéristiques techniques identiques, voire supérieures, à celles des enrobés bitumineux.
- Ville de Lac-Mégantic
  - Copie de la résolution no 10-339 concernant l'acceptation du contrat de service à intervenir avec la MRC du Granit la Ville pour la mise en œuvre de différents programmes d'activités dans le cadre des activités de Québec en Forme pour le territoire.
  - Copie de la résolution no 10-350 concernant une subvention de 250 \$ qui est accordée aux organisateurs du Printemps des artistes pour le parrainage d'une œuvre collective.
  - Copie de la résolution no 10-368 concernant l'adoption du second projet de règlement no 1503 modifiant le règlement de zonage no 1324 relativement à l'agrandissement de la zone M-304, à la densification aux abords du lac Mégantic, à l'affichage et aux énergies alternatives.
- Zins Beuchesne et associés
  - Offre leurs services en planification du développement municipal ou régional.

## **REVUES**

- ArcNews
- ArcNorthNews
- ArcUser
- Le Cantonnier
- Connexion
- Constructo
- Contact Plus
- Développement social
- Fleurs, plantes et jardins
- Frontline Security
- Hors Feu
- Info Rues
- Innovation en construction
- Maître éditeur
- Le monde Forestier
- La nouvelle agricole
- La nouvelle municipale
- La Terre
- La Maison du 21<sup>e</sup> siècle
- Marché Municipal
- Quorum
- Ruta
- Source

- TÉLUQ, Guide des programmes 2010-2011
- 3R
- L'Utili-Terre
- Via Bitume

## **5.0**

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 16, 17 et 30 JUIN 2010

### **2010-153**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2010**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil des maires du 16 juin 2010 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **2010-154**

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 17 ET 30 JUIN 2010**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE les procès-verbaux des séances du conseil des maires des 17 et 30 juin 2010 soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0	DÉVELOPPEMENT LOCAL
-----	---------------------

## **6.1**

RAPPORT D'ACTIVITÉS, AGENTES DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le rapport d'activités des agentes de développement rural. Madame Danielle Paradis demande aux maires s'ils ont des questions au sujet du contenu de ce rapport et du travail de nos agentes rurales.

Aucune question n'est posée.

## **6.2**

PACTE RURAL, PROJETS ACCEPTÉS, MAI 2010

### **2010-155**

#### **PACTE RURAL, PROJETS ACCEPTÉS VOILETS LOCAL ET RÉGIONAL, MAI 2010**

ATTENDU QUE dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte rural sur son territoire la MRC a reçu, en date du 30 mai 2010, une demande d'aide financière du Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic de 10 000.\$ dans le volet régional, pour leur projet de centre interordres de formation à distance du Granit;

ATTENDU QUE la MRC a également reçu, en date du 30 mai 2010, de l'Impact St-Romain une demande d'aide financière de 35 000.\$ au volet local dans le cadre de leur

projet « Impact Saint-Romain, coopérative de solidarité »;

ATTENDU QUE ces projets ont été analysés en regard du contenu de notre plan de travail et des planifications stratégiques en vigueur et que des recommandations ont été déposées au Conseil des maires;

ATTENDU QUE suite aux analyses et en tenant compte des montants disponibles, les membres des Comités techniques du pacte rural et ceux du Comité de développement de la MRC du Granit recommandent d'aider ces projets;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit accepte de verser aux promoteurs suivants l'aide financière inscrite plus bas et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de la ruralité sur son territoire pour les projets :

Promoteur	Titre du projet	Montant du projet	Aide accordée
<b>ENVELOPPE RÉGIONALE</b>			
Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic	Projet de centre interordres de formation à distance du Granit	120 000.\$	10 000.\$
<b>ENVELOPPE LOCALE</b>			
Impact St-Romain	Impact St-Romain, coopérative de solidarité	510 000.\$	35 000.\$

QUE les aides financières ici accordées soient payées à même l'enveloppe dont la MRC dispose pour l'année 2010-2011 pour la mise en œuvre du Pacte rural.

QUE la MRC signe avec ces promoteurs un protocole d'entente afin d'assurer la réalisation des projets ici énumérés.

QUE monsieur le préfet et monsieur le secrétaire-trésorier soient mandatés pour signer ces protocoles au nom de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 6.3

#### SUIVI INTERNET, LETTRES TRANSMISES AU PROVINCIAL ET FÉDÉRAL

Les maires ont reçu une copie des lettres qui ont été transmises à messieurs les ministres Tony Clément du gouvernement fédéral et Laurent Lessard du gouvernement provincial afin de leur manifester notre désaccord dans le cadre du dossier internet haute vitesse. Étant donné que le gouvernement fédéral a rejeté l'ensemble des demandes des coopératives et que de leur côté, le gouvernement provincial avait fait des propositions, non officielles, aux coopératives de Saint-Robert Bellarmin et Stratford, nous leur demandons donc, dans cette lettre, de nous confirmer leur position concernant les montants accordés aux quatre coopératives de notre territoire.

Les maires s'interrogent sur leur rôle à jouer dans ce dossier. En fait, Xplore net, qui a été choisi par le gouvernement fédéral pour desservir l'ensemble de notre territoire procédera à l'installation de quatre tours dans les prochains mois. Étant donné que ces tours ne pourront pas desservir l'ensemble des résidences, certains seront desservis par satellite. Finalement, il n'y aura aucun changement avant une période d'environ un an et demi et c'est la compagnie Xplore net qui devra faire sa publicité pour attirer des clients.

**6.4****FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ****HONORAIRES POUR LA PRÉPARATION D'ÉTUDES POUR NOUVEAUX PROJETS INDUSTRIELS**

Madame Michèle Tardif explique que le Comité de suivi du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) a discuté au cours des dernières semaines, des orientations qui pourraient être données à ce fonds. Lors d'une première rencontre, il avait été entendu de modifier le territoire d'intervention du fonds et de voir les possibilités de réaliser une étude sur la complémentarité des parcs et zones industrielles des municipalités admissibles à ce fonds. Par contre, lors d'une seconde rencontre il a plutôt été décidé de reporter l'étude de complémentarité des parcs industriels et de voir à engager un consultant qui aura le mandat de préparer des cahiers des charges afin d'explorer des opportunités d'affaires pour les entreprises de la région dans 4 domaines précis soit :

- Bois : lamellé collé et lamellé croisé (Cross Laminated Timber)
- Hydrogène pour véhicules agricoles
- Bio-alimentaire : survol des tendances européennes importables (agricole et transformation)
- Acériculture : Transformation en région de volumes industriels des produits de la région

Ce soir, les maires du Comité de suivi du FSTD recommandent au conseil des maires de débloquer un montant de 15 000.\$ pour la réalisation des cahiers des charges en vue d'explorer les possibilités de démarrage d'entreprises dans les 4 domaines cités plus haut.

Le conseil des maires adopte la résolution 2010-156 en ce sens.

**2010-156****HONORAIRES POUR LA PRÉPARATION D'ÉTUDES POUR NOUVEAUX PROJETS INDUSTRIELS**

ATTENDU QUE la MRC du Granit, en collaboration avec son centre local de développement, travaille à la mise en œuvre, pour certaines municipalités de son territoire, du programme Fonds de soutien des territoires en difficulté (FSTD);

ATTENDU QU'un des moyens pour soutenir les entreprises des municipalités de la MRC est la diversification de leurs activités;

ATTENDU QUE le comité de suivi du FSTD recommande de débiter des travaux afin de voir les opportunités d'affaires pour certaines entreprises de la région par des investissements dans les 4 domaines suivants :

- Fabrication de structure en Bois : lamellé collé et lamellé croisé (Cross Laminated Timber)
- Fabrication d'équipement et de production d'Hydrogène pour véhicules agricoles
- Étude sur le Bio-alimentaire : survol des tendances européennes importables (agricole et transformation)
- Étude en Acériculture : transformation en région de volumes industriels des produits de la région

ATTENDU QUE dans ce contexte, le comité de suivi du FSTD souhaite réaliser l'étape 1 de cette démarche, soit :

- définir le type de devis requis pour chaque domaine,
- rassembler des comités d'orientations pour chaque domaine afin de définir le devis,
- identifier les consultants, ressources et autres programmes d'aides disponibles (incluant l'achat d'études ou l'invitation de conférenciers experts),
- voir à la préparation, réception et analyse des devis d'appel d'offres,
- s'assurer de la précision des mandats, ententes, étapes de contrôle et choix des consultants,

- et enfin, définir les rôles respectifs des consultants et des intervenants;

ATTENDU QUE le Comité de suivi du FSTD recommande au conseil des maires d'octroyer des argents pour la réalisation de ces mandats;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Conseil des maires de la MRC du Granit autorise l'engagement d'un montant de 15 000.\$ pour la réalisation de quatre études d'opportunité et ce, dans les domaines cités au préambule de la présente résolution.

QUE ce montant soit versé à même les argents du Fonds de soutien aux territoires en difficulté, mis à notre disposition par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6.5**

### **PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT, VOLET II**

Je présente aux membres du conseil la liste des projets déposés dans le cadre du Programme de mise en valeur de la forêt, volet II du ministère des Ressources naturelles. J'annonce aux maires qu'un montant de 167 707.\$ est disponible pour des projets de notre territoire en 2010 dans le cadre de ce programme. Je présente finalement les recommandations des maires du Comité de développement de la MRC qui ont analysé ces projets.

Suite à cette présentation, la résolution suivante est adoptée.

### **2010-157**

#### **PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES EN MILIEU FORESTIER-VOLET II**

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a mis en place en 1995 un programme visant à développer les actions de mise en valeur des ressources du milieu forestier connu sous le nom de « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)-Volet II »;

ATTENDU QUE ce programme a été renouvelé pour l'année 2010;

ATTENDU QUE 9 projets ont été présentés par des organismes et ou entreprises de la MRC du Granit au « PMVRMF-Volet II » pour l'année 2010;

ATTENDU QUE la Table des MRC de l'Estrie a analysé ces projets afin de déterminer leur recevabilité en regard des objectifs du programme et des critères d'admissibilité établis;

ATTENDU QUE la MRC du Granit a reçu la liste des projets présentés par divers intervenants dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II et ce, afin de traiter de la conformité de ces projets aux dispositions de notre schéma d'aménagement, de son document complémentaire et du règlement de contrôle intérimaire;

ATTENDU QU'une enveloppe de 167 707.\$ est réservée pour des projets de notre territoire et que la MRC doit, en plus de juger de la conformité de ces projets en regard de ses règles d'aménagement, prioriser les projets qu'elle souhaite voir réaliser;

ATTENDU QUE les projets présentés sont :

#	PROJETS	Coût du projet
<b>E10-02</b>	Construction d'un poste d'accueil secteur Louise	137 595 \$
<b>E10-13</b>	Protection et mise en valeur des habitats fauniques et aquatiques en milieu forestier	38 010 \$
<b>E10-16</b>	Réalisation des travaux d'aménagement adaptés aux habitats fauniques de la MRC du Granit	13 960 \$
<b>E10-19</b>	Développement multiressource des terres publiques – phase V	59 913 \$
<b>E10-22</b>	Ajout de ponceaux et trottoirs de bois dans les zones humides	44 436 \$
<b>E10-27</b>	Enrichissement du sentier du Morne	10 630 \$
<b>E10-30</b>	Sentier ornithologique à Courcelles	14 328 \$
<b>E10-33</b>	Amélioration d'infrastructures sur le territoire de la Forêt habitée du mont Gosford	55 127 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>373 999 \$</b>
<b>ACQUISITION DE CONNAISSANCES</b>		
<b>E10-03</b>	Plan de développement et d'aménagement multiressource du bloc de terres publiques de Marston	21 457 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>21 457 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>395 456 \$</b>

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC a reçu le rapport d'analyse et de priorisation des projets par le Comité de travail mis en place à cet effet;

ATTENDU QUE le conseil des maires est d'accord avec les recommandations des membres de son Comité;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit accorde la conformité au contenu du schéma d'aménagement, de son document complémentaire et au règlement de contrôle intérimaire aux projets suivants :

- Construction d'un poste d'accueil secteur Louise
- Protection et mise en valeur des habitats fauniques et aquatiques en milieu forestier
- Réalisation des travaux d'aménagement adaptés aux habitats fauniques de la MRC du Granit
- Développement multiressource des terres publiques – phase V
- Ajout de ponceaux et trottoirs de bois dans les zones humides
- Enrichissement du sentier du Morne
- Sentier ornithologique à Courcelles
- Amélioration d'infrastructures sur le territoire de la Forêt habitée du mont Gosford
- Plan de développement et d'aménagement multiressource du bloc de terres publiques de Marston

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit demande à la Table des MRC de l'Estrie d'accorder les montants ici indiqués aux projets suivants :

#	PROJETS	Coût du projet	Montant demandé	Montant proposé
<b>E10-02</b>	Construction d'un poste d'accueil secteur Louise	137 595 \$	50 000 \$	0 \$
<b>E10-13</b>	Protection et mise en valeur des habitats fauniques et aquatiques en milieu forestier	38 010 \$	25 732 \$	25 732 \$
<b>E10-16</b>	Réalisation des travaux d'aménagement adaptés aux habitats fauniques de la MRC du Granit	13 960 \$	10 800 \$	\$
<b>E10-19</b>	Développement multiressource des terres publiques – phase V	59 913 \$	50 000 \$	50 000 \$
<b>E10-22</b>	Ajout de ponceaux et trottoirs de bois dans les zones humides	44 436 \$	34 236 \$	25 172 \$
<b>E10-27</b>	Enrichissement du sentier du Morne	10 630 \$	9 360 \$	0 \$
<b>E10-30</b>	Sentier ornithologique à Courcelles	14 328 \$	12 752 \$	0 \$
<b>E10-33</b>	Amélioration d'infrastructures sur le territoire de la Forêt habitée du mont Gosford	55 127 \$	49 556 \$	49 556 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>373 999 \$</b>	<b>242 436 \$</b>	<b>150 460 \$</b>
<b>ACQUISITION DE CONNAISSANCES</b>				
<b>E10-03</b>	Plan de développement et d'aménagement multiressource du bloc de terres publiques de Marston	21 457 \$	17 247 \$	17 247 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>21 457 \$</b>	<b>17 247 \$</b>	<b>17 247 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>395 456 \$</b>	<b>259683 \$</b>	<b>167 707 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.6**

DEMANDE DE MODIFICATION CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ DE PROJETS AU FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ, NORMES CONCERNANT LA CONCURRENCE

**2010-158**

**DEMANDE DE MODIFICATION CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ DE PROJETS AU FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ, NORMES CONCERNANT LA CONCURRENCE**

ATTENDU QUE dans le cadre de la mise en œuvre sur son territoire du programme d'aide aux municipalités dévitalisées du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la MRC du Granit travaille à soutenir la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois dans le maintien de ses services de proximité;

ATTENDU QUE dans le cadre du volet V du Programme, certains critères sont prévus afin d'analyser l'admissibilité des projets au programme de soutien financier;

ATTENDU QUE l'un de ces critères est en regard à la concurrence, critère qui se lit comme suit : « Ces projets ne devront pas faire concurrence à des entreprises offrant des services similaires situés à moins de 30 kilomètres »;

ATTENDU QUE certains projets de notre milieu et ailleurs au Québec sont bloqués par ce critère de 30 kilomètres;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit appuie les démarches de la Fédération québécoise des municipalités afin de faire diminuer le critère de distance concernant la concurrence pour des projets présentés par des municipalités dévitalisées au Fonds de soutien aux territoires en difficulté.

ADOPTÉE SUR DIVISION

17 voix pour, représentant 70.43 % de la population des municipalités représentées lors du vote.  
7 voix contre, représentant 29.57 % de la population des municipalités représentées lors du vote.

7.0	ENVIRONNEMENT
-----	---------------

**7.1**

**VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES, RAPPORTS D'ACTIVITÉS ET AVANCEMENT DES COLLECTES**

Il est déposé et présenté au conseil des maires le sommaire des vidanges des installations septiques pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 6 juillet 2010.

**7.2**

**DÉPÔT DU GUIDE DE LUTTE À L'ÉROSION**

Les maires ont reçu dans leur enveloppe, un guide produit par le RAPPEL, portant sur la lutte à l'érosion. J'informe les maires que chaque inspecteur municipal en recevra également une copie et que notre responsable du service de l'environnement, madame Kateri Pouliot, est disponible pour assister les municipalités lors de réunion avec leurs contribuables pour traiter de cette problématique.

**7.3**

**FICHE DE PROMOTION ENVIRONNEMENTALE, RECOMMANDATION POUR L'ENTRETIEN D'ÉTÉ, SYSTÈME DE DRAINAGE, NETTOYAGE DES FOSSÉS**

Il est également déposé aux maires une fiche de promotion environnementale sur l'entretien d'été des systèmes de drainage et de nettoyage des fossés. Le but étant d'atténuer les impacts environnementaux des interventions d'entretien dans les fossés routiers en utilisant la méthode du tiers inférieur.

**7.4**

**EXEMPLE DE RÉGLEMENTATION PORTANT SUR LES PERMIS RELATIFS AU CONTRÔLE DE L'ÉROSION LORS DU REMANIEMENT DES SOLS SUR LES SITES DE CONSTRUCTION**

Il a également été déposé aux maires un exemple de règlement sur les permis relatifs au contrôle de l'érosion lors du remaniement des sols sur les sites de construction. Ce règlement a pour but de rendre obligatoires certaines pratiques pour protéger l'environnement.

**7.5**

**TRACTEUR, PLATE-FORME DE COMPOSTAGE**

**2010-159**

**RÉPARATION TRACTEUR, SITE DE TRAITEMENT DES BOUES**

ATTENDU QUE la MRC doit acquérir un nouveau tracteur pour son site de traitement des boues de fosses septiques;

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation a été fait;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont trop élevées pour respecter les dispositions de la Loi en matière d'adjudication de contrat suite à un processus d'invitation et que de ce fait, la MRC doit plutôt procéder par appel d'offres public (article 935 et suivants du code municipal);

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres par invitation pour l'achat d'un tracteur pour le site de traitement des boues.

QUE le conseil des maires mandate le secrétaire-trésorier de la MRC pour qu'il procède à un appel d'offres public pour l'achat de cet équipement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7.6**

### **MODIFICATION DE LA MISSION ET ORIENTATIONS DU FONDS EAUX**

Monsieur St-Marseille, président du comité consultatif en environnement, nous informe des discussions du Comité en ce qui regarde « Le Fonds eau » de la MRC et présente la recommandation à l'effet que ce fonds devienne plutôt « Le Fonds des bassins versants ».

## **2010-160**

### **CHANGEMENT DE NOM ET D'ORIENTATIONS FONDS EAU**

ATTENDU QUE dans le cadre des démarches de lutte aux cyanobactéries, la MRC a mis en place un fonds qui avait été nommé « Fonds eau »;

ATTENDU QUE ce fonds avait comme but de soutenir des activités de protection des lacs contre la prolifération des cyanobactéries;

ATTENDU QUE les membres du Comité d'environnement de la MRC ont discuté des modalités d'utilisation de ce fonds et qu'ils proposent de changer le nom et de voir les possibilités d'élargir ses activités tout en y présentant la protection de nos plans d'eau;

Il est préposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires remplace l'appellation du « Fonds eaux » par « Fonds des bassins versants ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7.7**

### **RAPPEL, ÉLABORATION D'UNE GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS SOUMIS EN GESTION DE L'EAU**

Monsieur St-Marseille nous informe qu'étant donné la nouvelle fonction du fonds des bassins versants, des critères doivent être établis afin de prendre des décisions équitables pour tous ceux qui déposent des demandes d'aide financière. Il nous avise également qu'il a contacté le RAPPEL et que suite aux discussions, monsieur Jean-François Denault nous a déposé une soumission afin de travailler avec nous à l'élaboration d'une grille d'évaluation des projets soumis en gestion de l'eau. Suite aux échanges, la résolution suivante est adoptée.

**2010-161****RAPPEL, ÉLABORATION D'UNE GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS SOUMIS EN GESTION DE L'EAU**

Il est préposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit accepte la soumission du RAPPEL pour l'élaboration d'une grille d'évaluation des projets qui seront soumis au Fonds des bassins versants.

QU'un montant de 650.\$ plus taxes soit alloué pour l'élaboration de cette grille d'évaluation.

QUE ce montant soit pris à même les sommes disponibles au Fonds des bassins versants pour l'année 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.8****ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC TROIS MILLES, DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE****2010-162****ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC TROIS MILLES, AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU QUE l'Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles a déposé au comité consultatif en environnement une demande d'aide financière pour faire la « Mise à jour du diagnostic du bassin versant du lac Trois-milles » (projet SAGE) ainsi que pour délimiter les marécages du bassin versant de ce lac;

ATTENDU QUE les projets cadrent parfaitement aux problématiques du territoire quant aux bassins versants et la gestion des marécages;

ATTENDU QUE le comité consultatif nous recommande de financer ce projet pour un montant de 5 000.\$;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit accorde une aide financière de 5 000.\$ à l'Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles pour faire la « Mise à jour du diagnostic du bassin versant du lac Trois-milles » (projet SAGE) ainsi que pour délimiter les marécages du bassin versant de ce lac.

QUE ce montant soit pris à même les sommes disponibles au Fonds des bassins versants pour l'année 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.9****DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DE PLAN D' ACTIONS POUR LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DU LAC MCKENZIE**

Monsieur St-Marseille nous explique qu'une nouvelle demande d'aide financière a été déposée dans les dernières heures par la Municipalité de Marston pour la réalisation d'un plan d'actions pour la protection et la restauration du lac McKenzie. Monsieur Jacques Martin, maire de la Municipalité de Marston, nous explique ensuite les travaux qui

devront être faits sur ce site. Suite aux discussions et étant donné que ce projet cadre avec la mission du fonds des bassins versants, il est entendu de soutenir cette association.

### **2010-163**

#### **AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DE PLAN D' ACTIONS POUR LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DU LAC MCKENZIE**

ATTENDU QUE l'Association des propriétaires riverains du lac McKenzie nous dépose une demande d'aide financière afin de réaliser diverses actions ayant pour but d'améliorer la qualité de lac McKenzie;

ATTENDU QUE ce projet cadre parfaitement aux objectifs fixés par le comité consultatif en environnement pour la gestion du Fonds des bassins versants;

ATTENDU QUE le président du comité consultatif nous recommande de financer ce projet pour un montant de 4 856.\$;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit accorde une aide financière de 4 856.\$ à l'Association des propriétaires riverains du lac McKenzie afin qu'elle puisse réaliser diverses actions ayant pour but d'améliorer la qualité du lac McKenzie.

QUE ce montant soit pris à même les sommes disponibles dans le Fonds des bassins versants pour l'année 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE
-----	-------------------------------

### **8.1**

#### **RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE**

Le rapport mensuel de monsieur Sylvain Boulanger, responsable du service de prévention incendie, est déposé aux maires. J'informe les maires que les définitions en matière de classification des risques incendie ont été ajoutées au verso de ce document. Aucune question n'est posée.

### **8.2**

#### **PRIORITÉS LOCALES POUR L'ANNÉE 2010-2011 POUR NOTRE POSTE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

### **2010-164**

#### **PRIORITÉS LOCALES POUR L'ANNÉE 2010-2011 POUR NOTRE POSTE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

ATTENDU QU'à titre de partenaire de la protection de nos milieux, il y a lieu pour le conseil des maires d'établir les priorités d'intervention de notre poste de la Sûreté du Québec pour l'année 2010-2011;

ATTENDU QUE le Comité de sécurité publique, lors de sa rencontre du 17 juin 2010, a discuté des priorités locales et recommande au Conseil des maires de renouveler pour l'année 2010-2011 les mêmes priorités que l'an passé;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Conseil des maires de la MRC du Granit demande à la Sûreté du Québec de prioriser les actions suivantes sur son territoire pour l'année 2010-2011 :

- Prévenir et combattre efficacement la prolifération de la culture et le trafic de stupéfiants;
- Réaliser des opérations de surveillance en regard des véhicules récréotouristiques (quad, motoneige, bateau);
- Intervenir sur les causes de collisions avec dommages corporels ainsi que sur les facteurs contributifs, (plan national et local);
- Effectuer des opérations de surveillance en zone urbaine et semi-urbaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 8.3

#### SUIVI, SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

J'informe les maires qu'une rencontre de travail est prévue pour le 8 septembre prochain avec monsieur Claude Labrie du ministère de la Sécurité publique. Le but de cette rencontre est de redémarrer nos travaux en vue de se conformer aux exigences de la Loi et de se doter d'un schéma de couverture de risques pour notre territoire.

Lors de cette rencontre, nous rappellerons les objectifs d'un schéma de couverture de risques et analyserons les raisons qui ont fait que notre projet de schéma de couverture de risques n'a pas été approuvé par le ministre de la Sécurité publique. Les maires sont donc invités à cette séance de travail accompagnés du conseiller attribué à ce dossier ainsi que du chef pompier. Plus de détails sur cette rencontre seront fournis au conseil des maires du mois d'août.

9.0	ÉVALUATION
-----	------------

### 9.1

#### RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION

Le rapport mensuel de monsieur Donald Cloutier, responsable du service d'évaluation, est déposé aux maires. Aucune question n'est posée.

### 9.2

#### DEMANDE D'APPUI, MRC D'ANTOINE-LABELLE, MODERNISATION DES DOSSIERS DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

#### 2010-165

#### DEMANDE D'APPUI, MRC D'ANTOINE-LABELLE, MODERNISATION DES DOSSIERS DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

ATTENDU QUE la MRC du Granit a reçu, de la MRC d'Antoine-Labelle, une demande d'appui dans le cadre de leur démarche auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement à la modernisation des dossiers de l'évaluation foncière;

ATTENDU l'exigence annoncée par le MAMROT aux organismes municipaux responsables de l'évaluation (OMRE) visant la modernisation des dossiers de l'évaluation foncière;

ATTENDU QUE cette modernisation doit être effective au plus tard en 2016;

ATTENDU les coûts majeurs et l'impact organisationnel que représente cette modernisation exigée par le MAMROT pour les OMRE;

ATTENDU QUE pour les MRC, les coûts de ressources informatiques et matérielles de cette modernisation représentent un tiers du budget total du service et qu'une estimation démontre que les coûts engendrés pour la gestion, la formation et le suivi des ressources humaines représentent les mêmes investissements;

ATTENDU QUE les bénéfices anticipés de cette modernisation sont « questionnables » et ne peuvent justifier une dépense de cette envergure;

ATTENDU QUE les données produites par les OMRE servent à d'autres institutions publiques, dont les commissions scolaires;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Conseil des maires de la MRC du Granit appuie les démarches de la MRC d'Antoine-Labelle et demande aux autorités du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que cette dépense soit considérée au même titre qu'une infrastructure et que le MAMROT mette en place un programme financier adéquat afin de soutenir les OMRE dans la modernisation des dossiers de l'évaluation foncière.

QU'une copie de cette résolution soit transmise à la FQM et à l'UMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0	LOISIRS ET QUÉBEC EN FORME
------	----------------------------

**10.1**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE LOISIR**

Le rapport d'activités de l'agente loisir est déposé aux maires. Aucune question n'est posée.

**10.2**

**DÉPÔT DE LA LETTRE D'APPROBATION DU SOUTIEN FINANCIER DE QUÉBEC EN FORME, SOUTIEN À NOTRE PLAN D'ACTION 2010-2011**

Il est déposé aux maires une lettre reçue de Québec en Forme nous confirmant notre soutien financier pour l'année 2010-2011.

**2010-166**

**RECONDUCTION DU PROGRAMME QUÉBEC EN FORME POUR L'ANNÉE 2010-2011**

ATTENDU QUE « Québec en Forme » désire poursuivre pour l'année 2010-2011 la mise en œuvre sur notre territoire des programmes visant à développer la pratique d'activités physiques et de saines habitudes alimentaires pour les jeunes;

ATTENDU QUE Québec en Forme s'est associé à la MRC pour la gestion de ces programmes d'activités;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit souhaite reconduire pour l'année 2010-2011 les programmes visant à développer la pratique d'activités physiques et de

saines habitudes alimentaires offerts par Québec en Forme pour les jeunes de notre territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **10.3**

#### **DÉPÔT DE LA LETTRE DE RECOMMANDATION DE QUÉBEC EN FORME SUITE À L'ANALYSE DE NOTRE PLAN D' ACTIONS 2010-2011**

Les maires ont également reçu une lettre de recommandation de Québec en Forme. Suite à l'analyse de notre plan de travail, trois recommandations nous ont été faites soit :

- De documenter les actions et les retombées des agents mobilisateurs;
- De moduler nos activités afin de rejoindre de façon plus équilibrée les groupes d'âge 0-4 ans et 13-17 ans;
- De faire plus d'interventions sur les saines habitudes de vie.

11.0	CULTURE
------	---------

### **11.1**

#### **PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET ADOPTION S'IL Y A LIEU**

Madame Danielle Paradis nous informe que lors de la consultation publique réalisée dans le cadre de l'élaboration de notre politique culturelle le 22 juin dernier, environ 50 personnes étaient présentes. Elle nous confirme que le projet de politique a été très apprécié et que des modifications mineures ont été apportées. Elle fait donc lecture de ce document et explique les modifications. Elle explique également que le comité travaillera dans les prochaines semaines à l'élaboration d'un plan d'actions.

### **2010-167**

#### **ADOPTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE**

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit s'est doté, via son règlement 2010-01, d'un comité consultatif culturel pour l'aider à rencontrer efficacement ses responsabilités en matière de développement culturel;

ATTENDU QUE ce comité a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle politique culturelle;

ATTENDU QU'une présentation de ce document a été faite aux membres du conseil des maires à la séance du 19 mai 2010;

ATTENDU QU'une consultation publique a eu lieu le 22 juin dernier et que des modifications ont été proposées;

ATTENDU QUE les maires ont pris connaissance de ce nouveau document et qu'ils l'acceptent;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit adopte le projet final de la politique culturelle de la MRC du Granit.

QU'une copie de ce document soit gardée aux archives de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------	-------------------------

**12.1**

**COMPTES À PAYER**

**2010-168**

**COMPTES À PAYER**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE les comptes suivants soient payés :

**ÉVALUATION :**

Dell Canada Inc	écran pour portable	269,77
Sous-total :		269,77

**BOUES :**

Sous-total :		0,00
--------------	--	------

**BÂTISSE :**

Philippe Mercier	réparation d'éclairage	182,28
Sous-total :		182,28

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

Papeterie de Mégantic	papeterie	683,34
Multicopie	papiers à lettres + enveloppes	979,74
Ordinatech	entretien projecteur	22,35
Raymond Chabot Grant Thornton	Honoraires projet éolien	1 687,48
Raymond Chabot Grant Thornton	Honoraires fin d'année 2009	10 610,25
L'écho de Frontenac	avis public - projet éolien	102,61
Diane Roy	frais de déplacements	213,71
Sous-total :		14 299,48

**AMÉNAGEMENT, URBANISME :**

Sous-total :		0,00
--------------	--	------

**GÉOMATIQUE ET  
INFORMATIQUE**

Sous-total :		0,00
--------------	--	------

**DÉVELOPPEMENT :**

FQM	inscription forum	56,44
Sous-total :		56,44

**LOISIR ET CULTURE :**

Place au sport	soutien financier	2 590,00
Intro-travail	projet événement jeunesse	2 000,00

Le lac en fête	cocktail - printemps des artistes	197,53
Garda	surveillance au parc - pda	575,67
Services sanitaires Fortier	location toilette - pda	248,33
L'Écho de Frontenac	publicité - pda	339,57
Animation et spectacle	printemps des artistes	2 500,00
Sous-total :		8 451,10

**QUÉBEC EN FORME :**

Conseil sport loisir de l'Estrie	formation thématique	338,63
CPE La P'tite Bottine	document	35,00
MRC Memphrémagog	formation Coaching	56,44
Lisa Poirier	formation en alimentation	752,67
Sous-total :		338,63

**ENVIRONNEMENT**

FQM	inscription gestion du risque	84,66
Les publications du Québec	politique - protection des rives	41,37
Le chiffonnier	transport + halocarbures	2 813,48
La Coop	matériel	34,23
Les quais du phare	réparation du camion	33,58
Régie intermunicipale Thetford	centre de transfert	83,10
R. Grenier vêtements	paire de bottine	140,53
L'Écho de Frontenac	avis public - RCI	122,93
Transcontinental	transport dépliants RCI	425,28
Sous-total :		3 779,16

**SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

Tigerdirect	portable	618,99
Sous-total :		618,99

**TOTAL :** **27 995,85**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12.2****DÉPENSES RÉCURRENTES POUR LE MOIS DE JUIN 2010**

Les maires ont reçu la liste des dépenses récurrentes pour le mois de juin 2010. Aucune question n'est posée en regard de cette liste.

**12.3****FQM, TOURNÉE D'INFORMATION PORTANT SUR LES CONTRATS MUNICIPAUX**

Il est déposé aux maires une invitation, de la Fédération québécoise des municipalités, à participer à la tournée d'information sur les contrats municipaux.

**12.4****PROJET DE COMITÉ D'ANALYSE DES DÉPENSES DE LA MRC**

Pour faire suite au souhait exprimé par les maires, lors de l'élaboration des prévisions budgétaires de 2010, il est suggéré de former un comité d'analyse des dépenses de la MRC. Ce comité examinerait plus en détail les dépenses de la MRC. Il est suggéré d'en confier la présidence à madame Sonia Cloutier, préfète suppléante et d'y greffer au moins

un représentant par secteur. La première rencontre pourrait avoir lieu après les vacances estivales, soit à la fin du mois d'août ou au début de septembre.

Suite aux discussions, il est entendu de former ce nouveau comité ce soir et de ramener ce point à la prochaine séance de ce conseil pour y nommer ses membres. À cet effet, un courriel sera envoyé aux membres du conseil et ceux et celles qui sont intéressés à faire partie de ce comité pourront nous exprimer leur intérêt.

### **2010-169**

#### **COMITÉ D'ANALYSE DES DÉPENSES DE LA MRC DU GRANIT**

ATTENDU QUE les membres du conseil des maires ont manifesté leur intérêt, lors de la préparation des prévisions budgétaires 2010, à être plus informés quant aux dépenses de la MRC du Granit;

ATTENDU QUE pour atteindre cet objectif, il est suggéré de former un comité afin d'analyser les dépenses de la MRC;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit forme un comité pour procéder à l'analyse des dépenses de la MRC du Granit.

QUE ce comité soit présidé par madame Sonia Cloutier, mairesse de Val-Racine et préfète suppléante de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **12.5**

#### **PROGRAMME RÉNO-VILLAGE, AUGMENTATION DE LA VALEUR DES IMMEUBLES ADMISSIBLES AU PROGRAMME**

### **2010-170**

#### **PROGRAMME DE RÉNOVATION D'IMMEUBLES, AUGMENTATION DE LA VALEUR DES IMMEUBLES ADMISSIBLES AU PROGRAMME**

ATTENDU QUE dans le cadre de la livraison du programme RénoVillage, certains critères ont été établis pour déterminer l'admissibilité d'un propriétaire d'une résidence audit programme;

ATTENDU QUE l'un de ces critères est la valeur de la maison;

ATTENDU QUE la Société d'Habitation du Québec nous annonce qu'elle porte cette valeur de 75 000.\$ à 90 000.\$;

ATTENDU QUE la MRC peut aussi augmenter la valeur des maisons admissibles au programme RénoVillage sur son territoire jusqu'à ce plafond de 90 000.\$;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la Municipalité Régionale de Comté du Granit augmente à 90 000.\$ la valeur d'une maison admissible au programme RénoVillage sur son territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0	RAPPORT D'ACTIVITÉS
------	---------------------

**Comité Québec en Forme et loisirs de la MRC :**

Ce sujet a été traité plus haut.

**Comité consultatif culturel de la MRC :**

Ce sujet a été traité plus haut.

**Délégation de table d'harmonisation du Parc national du Mont Mégantic**

Il n'y a aucun développement.

**Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac :**

Nous sommes en attente du rapport de la dernière rencontre.

**Table des MRC de l'Estrie :**

Il n'y a aucun développement.

**Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ-ESTRIE) :**

Monsieur Bernier nous informe qu'à la rencontre de juin, les nouveaux membres du C.A. ont été élus mais qu'il n'y a aucun impact pour notre MRC étant donné que nous n'avons pas de représentant à cette table.

**Comité de sécurité publique de la MRC :**

Ce sujet a été traité plus haut.

**Comité de sécurité incendie de la MRC :**

Je rappelle qu'une séance d'information aura lieu le 8 septembre prochain dans le cadre du schéma de couverture de risques incendie.

**Comité de prévention incendie de la MRC :**

Il n'y a aucun développement.

**Comité environnement :**

Monsieur St-Marseille nous informe des discussions en cours concernant le dossier de l'enfouissement des déchets. Des démarches sont en cours afin d'obtenir de l'information sur les différentes possibilités qui s'offrent à nous relativement au dossier des sites d'enfouissement.

Dans un autre ordre d'idée, il nous informe également qu'un questionnaire sera distribué, via les UPA, à tous les agriculteurs et acériculteurs relativement à la problématique de la cueillette des plastiques agricoles.

**Comité consultatif agricole :**

Les maires sont informés des derniers développements concernant l'entrée en vigueur sur notre territoire de la demande à portée collective négociée avec l'Union des producteurs agricoles et la Commission de protection du territoire et des activités agricoles conformément à l'article 59 de la Loi. Ainsi, un document justificatif a été transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin d'appuyer nos règlements adoptés en ce sens.

Des démarches auprès de notre députée, madame Johanne Gonthier, nous permettent de croire que notre document a été très bien perçu. Nous devrions donc recevoir une réponse positive de la part du ministre dans les prochains jours.

**COBARIC :**

Il n'y a aucun développement.

**COGESAF :**

Il n'y a aucun développement.

**Corridors verts :**

Il n'y a aucun développement.

**Rapport du CLD :**

Il n'y a aucun développement.

**Ressourcerie du Granit :**

Il n'y a aucun développement.

**Comité Transports adapté et collectif :**

Nous avons finalement eu l'accord du ministre pour le lancement de notre transport collectif. Une conférence de presse est prévue le 11 août prochain à la gare patrimoniale de Lac-Mégantic afin de lancer ce nouveau service.

**Comité de suivi de la planification stratégique et pacte rural :**

Ce sujet a été traité plus haut.

**Centre Universitaire des Appalaches :**

Il n'y a aucun développement.

**Gestion Mont Gosford :**

Il n'y a aucun développement.

14.0	BONS COUPS
------	------------

Aucun point n'est discuté.

15.0	VARIA
------	-------

**15.1 FRAIS DE DÉPLACEMENT**

Monsieur St-Marseille se questionne sur la méthode utilisée pour rembourser les frais de déplacement des maires lors de réunion. Il est expliqué que si deux rencontres ont lieu consécutivement la même journée, seulement un frais de déplacement est remboursé, cependant, s'il y a un intervalle trop long entre deux rencontres, la même journée, à ce moment, deux frais de transport leur sont remboursés. Nous vérifierons donc la méthode la plus simple pour nous assurer qu'il ne se glisse pas d'erreur.

16.0	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

Aucune question n'est posée.

17.0	PROJET ÉOLIEN
------	---------------

**17.1****SUIVI**

Je dépose aux maires l'inventaire des soumissions déposées à Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres 2009-02.

Je propose de refaire une rencontre d'information avec les élus des municipalités participantes afin de les informer des derniers développements dans ce projet.

De plus, je rappelle que la MRC doit adopter dans les prochaines semaines son règlement d'emprunt pour assurer sa participation financière à ce projet. Dans ce contexte je suggère de rencontrer les représentants du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin de travailler à monter ce document en conformité avec les exigences de la Loi.

Les maires sont d'accord avec cette démarche.

**2010-171****RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, RÈGLEMENT D'EMPRUNT DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DE LA MRC AU PROJET ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE DU GRANIT**

ATTENDU QUE la MRC a déposé, en collaboration avec Saint-Laurent Énergies, une offre à Hydro-Québec, dans le cadre de l'appel d'offres (« A/O 2009-02 ») pour fournir 25 mégawatts d'électricité produite par un projet éolien communautaire;

ATTENDU QUE pour financer sa participation financière à ce projet, la MRC s'est engagée à adopter un règlement d'emprunt;

ATTENDU QU'à la séance du conseil des maires du 30 juin, j'ai déposé au conseil un projet de règlement d'emprunt en ce sens;

ATTENDU QU'il y a lieu de rencontrer un représentant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin d'obtenir leur aval relativement à notre projet de règlement d'emprunt;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit autorise monsieur Serge Bilodeau, directeur général de la MRC, à rencontrer un représentant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement à notre projet de règlement d'emprunt à adopter pour couvrir notre participation au projet éolien communautaire déposé à Hydro-Québec pour notre territoire.

QUE monsieur François Lapointe, de Raymond Chabot Grant Thornton accompagne monsieur Serge Bilodeau lors de cette rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.0	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
------	----------------------

**2010-172****LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du conseil des maires de ce 14 juillet 2010 soit levée. Il est 21 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Maurice Bernier  
Préfet

---

Serge Bilodeau  
Secrétaire-trésorier  
Directeur général

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus non affectés, pour les dépenses votées à la séance du Conseil de ce 14 juillet 2010 et ce, pour les résolutions 2010-155, 2010-156, 2010-157, 2010-161, 2010-162, 2010-163 et 2010-168.

Serge Bilodeau  
Secrétaire-trésorier  
Directeur général